

Palmarès 2016

CATÉGORIE COOPÉRATION ET OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE

PRIX ET TROPHÉE



© Thomas Fogny pour Directions

Association La Résidence sociale, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) et la SCIC Novaedia, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Action. La Ferme des possibles, à Stains (Seine-Saint-Denis). Méconnaissance des métiers de la terre, chômage des jeunes, demande de produits alimentaires bio, problématique d'insertion des adultes en situation de handicap... Portée désormais par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), la Ferme des possibles entend répondre aux besoins du territoire dans une perspective de développement local, et accroître les moyens d'agir collectivement pour l'accompagnement des publics et la protection de l'environnement. Lire le reportage p. 26 et regarder la vidéo sur le site directions.fr

Le jury a aimé. Un projet ambitieux, multifacette, innovant et remarquable, « vivant » car en perpétuelle évolution, à l'ingénierie structurée, alliant accompagnement de publics fragilisés, développement durable, coopération et mise en synergie des acteurs d'un territoire. « Enthousiasmant! »



MENTION Expérimentation SIAO/Csapa en Seine-Saint-Denis, rattachée au centre de stabilisation de Saint-Denis (France Horizon)

Action. Depuis 2014, l'expérimentation vise au déploiement d'un accompagnement médico-social de personnes en rupture de logement et souffrant d'addictions à travers la coopération des secteurs du logement et de l'addictologie de Seine-Saint-Denis (services intégrés d'accueil et d'orientation - SIAO, centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie - Csapa - et centres d'hébergement).

Un chargé de mission santé du SIAO 93, des médecins et des assistantes sociales intervenant en Csapa ainsi que des professionnels exerçant dans des centres d'hébergement se rencontrent tous les deux mois afin d'étudier le parcours et les besoins des personnes. 35 ont été accompagnées dans le cadre de l'initiative.

Le jury a aimé. Une expérimentation qui permet de sortir des fonctionnements en silo et qui fait le lien entre sanitaire et social, à destination d'un public cumulant des difficultés.

MENTION Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Aiepa), à Lille

Action. Compagnonnage inter-établissements accueillant des jeunes placés dans le cadre de la protection de l'enfance ou en situation de handicap. Un dispositif d'accompagnement supplémentaire pour répondre aux défis de leur insertion. Mise en place en 2014 par une maison d'enfants à caractère social (Mecs) et un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep), l'expérimentation concerne aujourd'hui

sept structures de l'Aiepa. Soit 21 jeunes accompagnés depuis le début. Ils sont amenés à se déplacer seuls, à suivre des stages en entreprise et à échanger avec d'autres usagers et équipes. L'association devient ainsi un lieu ressource de découverte des métiers, de professionnalisation et d'émancipation.

Le jury a aimé. Un projet qui permet de porter un autre regard sur les jeunes et leurs parcours (ne pouvant être limité à l'échelle d'un territoire de proximité), et qui fait rimer décloisonnement et désinstitutionnalisation.

valorisation des déchets; économie et maîtrise des dépenses énergétiques; protection et valorisation de l'environnement; mise en place d'un réseau partenarial médico-social sur ces thèmes. 12 actions sont réalisées (tri sélectif, réduction des plastiques, compostage partagé avec les habitants, parcs fermiers...) et 14 en cours. À la clé, des économies d'énergie et des investissements plus judicieux.

Le jury a aimé. Un projet au long cours, intégrant toutes les dimensions de la responsabilité sociale et environnementale (RSE), et son caractère concret et participatif.

CATÉGORIE GOUVERNANCE ET MANAGEMENT D'ÉQUIPE

PRIX

Ehpad Simon Bénichou (Œuvre Israélite de secours aux malades), à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Action. « Agir ensemble pour demain au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ». Le projet global d'écoresponsabilité en zone urbaine de la maison de retraite fédère les salariés, favorise la participation des résidents et ouvre la structure sur son environnement. Le projet d'établissement 2016-2020 intègre 34 actions autour de quatre axes: réduction et

CATÉGORIE ADAPTATION DE L'OFFRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET ATTENTES DES USAGERS

PRIX

Le complexe médico-social Le Chardon bleu (Espoir 73), à Albertville (Savoie)

Action. Mise en place de la « coordination de projets et de parcours » (CPP), favorisant la transversalité des services et l'ouverture sur l'extérieur. Le Chardon Bleu, regroupant foyers et accueil de jour, a revu son organisation afin de s'adapter à l'évolution des besoins et attentes des usagers et leur permettre d'accéder aux services de droit commun. Lancée en 2014, la CPP repose sur un fonctionnement en

plateformes, *via* des services transversaux (hébergement, *coaching* des usagers, réhabilitation par l'activité et le travail, santé et bien-être...), et des projets multimodaux conduits avec d'autres associations et services. La CPP a un fort impact sur les salariés, recentrés sur des missions d'*empowerment*. Elle permet au Chardon Bleu de se positionner en prestataire de services.

Le jury a aimé. L'aspect innovant et construit, le travail partenarial, en réponse aux enjeux de fluidification des parcours, de décloisonnement et d'accès au droit commun.

MENTION Pôle Enfance de Lille Métropole (Association des paralysés de France), à Villeneuve d'Ascq (Nord)

Action. Réorganisation du pôle afin de permettre un parcours individualisé, global et continu, et diminuer le nombre d'enfants sans solution, notamment en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad). Cinq réponses sont proposées: la veille (contacts réguliers avec le jeune et sa famille); la veille active (prestations sur 4 mois maximum); l'évaluation et l'analyse des besoins et ressources du jeune ou de sa

famille; la coordination (accompagnement variable sur 9 mois); l'accompagnement (prestations coordonnées durant 6 mois puis 12 mois). Un schéma directeur et une commission d'admission mutualisée permettent une gestion commune par les structures du pôle des entrées, évolutions et sorties. En un an, 860 interventions ont été réalisées. L'offre s'ouvre à d'autres Sessad de la région.

Le jury a aimé. Le passage d'une logique de places à une logique de réponses modulées, le travail en amont et avec les équipes sur le « chaînage » des réponses.

MENTION Dispositif Asals (association ARI), à Bordeaux (Gironde)

Action. Le programme Oikéo vise à favoriser l'accès et le maintien en logement autonome de personnes en situation d'errance durable et porteuses de pathologies psychiatriques. S'inspirant notamment du « *Housing first* », le dispositif repose sur un principe d'accès direct au logement, sans passage obligatoire par l'hébergement, ni exigence de soins ou sobriété. L'objectif? Soutenir leur capacité à entreprendre, dans une approche de rétablissement. Un

suiti personnalisé, plus ou moins intensif, est proposé. Il mobilise les acteurs de l'urgence sociale mais aussi des champs sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2012, le programme dénombre 83 % de sorties durables de la rue et 65 personnes ont intégré un logement. Au total, 108 professionnels (hors ceux d'Oikéo) interviennent dans les accompagnements (médecins, assistantes sociales, mandataires judiciaires, auxiliaires de vie sociale, etc.).

Le jury a aimé. Un projet audacieux, partenarial, et qui a fait ses preuves.

CATÉGORIE PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE

PRIX

La Maison du Coudray (association Aive), à Corbell-Essonnes (Essonne)

Action. Organisation d'une formation « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) à destination de résidents d'un foyer d'hébergement accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques. Un projet à leur demande, suite à la formation de sauveteur secouriste du travail suivie par les personnels. Le centre d'enseignement des soins d'urgence du Samu 91 a répondu présent. Grâce à des exercices adaptés et au recours à des outils simples, huit séances ont

pu se dérouler au foyer. Une évaluation a permis de vérifier les connaissances: capacité à pratiquer les gestes de premier secours, à cibler et à communiquer avec le 18... Six des sept candidats ont obtenu leur brevet. Le projet a contribué à inscrire ces résidents comme citoyens à part entière, impliqués dans la vie locale.

Le jury a aimé. Un projet simple, remarquable et inclusif, à l'initiative des usagers, qui les valorise, les positionne comme citoyens, et lutte contre les préjugés.



MENTION Institut médico-social Raphaël Babet (Fondation Père Favron), à Saint-Joseph (Ile de La Réunion)

Action. Réalisation d'un clip vidéo sur le thème de la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école par 25 adolescents, dont 10 jeunes porteurs d'une déficience intellectuelle ou motrice. L'ambition: favoriser leur intégration en milieu scolaire ordinaire, dans le cadre de l'implantation d'une unité d'enseignement délocalisée (UED) au sein du lycée agricole Saint-Joseph.

Résultat? Rien ne distingue les élèves porteurs de handicap des autres dans la vidéo, qui se veut une prise de conscience optimiste sur la discrimination et l'exclusion. L'intégration des jeunes de l'institut, effective en août 2016, a été facilitée, et leurs différences oubliées, grâce à l'accueil et la reconnaissance des lycéens. Ces derniers ont ainsi découvert les capacités des personnes en situation de handicap.

Le jury a aimé. Un projet joyeux, simple et audacieux, favorisant la rencontre de l'autre.

MENTION Association Ar Roc'h, à Betton (Ile-et-Vilaine)

Action. Créé en 2010, « Allô parlons d'enfants » est un service d'écoute téléphonique anonyme, d'information, de soutien et d'orientation qui apporte une réponse personnalisée aux parents, mais aussi aux professionnels. Le principe? Leur permettre de mieux appréhender la situation en étant reconnus dans leurs difficultés et les aider à trouver des solutions. L'équipe (professionnels et bénévoles) bénéficie d'une formation spécifique et d'une base de

données départementales et régionales des services, institutions et professionnels pouvant prendre le relais. Le nombre d'appels est régulier (près de 6000 en six ans). Le service a élargi ses missions en créant un centre de développement des savoir-faire parentaux. Et a noué de solides partenariats.

Le jury a aimé. L'expertise d'un acteur médico-social mise au profit de tous (parents, professionnels...), et « hors institution », le travail très en amont de tout placement, basé sur une responsabilisation des parents.

Dix projets exemplaires récompensés



C'est Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la Cohésion sociale, qui a clôturé la remise des prix du 12^e Trophée, animée par Noémie Gilliotte, rédactrice en chef de Direction[s] et Florence Elguiz, directrice de la rédaction Action sociale et Sociétal. La cérémonie était ouverte par Sylvie Faye, directrice générale et directrice des rédactions des Editions Législatives, editrice de Direction[s]. Elle se tenait en partenariat avec la Banque populaire, représentée par Philippe Rolland, responsable du marché des Institutionnels et entreprises.



Sous le haut patronage du ministère des Affaires sociales et de la Santé



et du secrétariat d'État chargé notamment de l'Économie sociale et solidaire



En partenariat avec



ADDITIONNER LES FORCES MULTIPLIER LES CHANCES

Un palmarès qui témoigne que les structures sociales et médico-sociales sont un moteur de développement humain et d'égalité des territoires. » Clôturant la cérémonie du 12^e Trophée Direction[s], qui se déroulait le 30 novembre dernier à Paris, Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la Cohésion sociale (DGCS), a félicité les « forces vives et le potentiel d'innovation des établissements et services ».

C'est devant un parterre de plus de 150 professionnels et personnalités du secteur que l'équipe de la Ferme des possibles, à Stains (Seine-Saint-Denis), s'est vu remettre le Trophée 2016. Sa vocation ? Autour de ses activités de maraîchage bio, être un outil d'insertion des publics vulnérables, de sensibilisation aux métiers de l'environnement et de développement local des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ^[1].

Quant au Prix des lecteurs, il a été attribué à la Maison du Coudray (Essonne), également primée dans la catégorie Promotion de la citoyenneté. Ce foyer de vie a organisé pour des résidents présentant des troubles psychiques

une formation « Prévention et secours civique de niveau 1 » (lire le reportage pages suivantes).

Un Prix de la rédaction complétait le palmarès. Il s'adressait cette année aux aspirant(e)s direct(ri)ce(s)ur sur le thème « Diriger demain ». Il récompense la tribune d'Agnès Uger, élève D3S (promotion 2015-2016) à l'EHESP, qui va prendre son premier poste ce mois de janvier ^[1]. Un coup de cœur a également été décerné par la rédaction à Marie Desprez, également élève D3S (promotion 2016-2017), dont vous pouvez découvrir la contribution dans ce numéro (p. 20).

En partenariat avec la Banque populaire et sous le haut patronage du ministère des Affaires sociales et de la Santé et du secrétariat d'État en charge notamment de l'ESS, cette 12^e édition du Trophée a permis de mettre en lumière dix initiatives exemplaires et remarquables faisant écho aux enjeux les plus prégnants du secteur. Pour l'édition 2017, toute l'équipe de Direction[s] compte déjà sur vous !

[1] Lire le dossier du n° 148 de Direction[s] et sur www.directions.fr

PRIX DE LA RÉDACTION « DIRIGER DEMAIN »



PRIX DE LA RÉDACTION
Remis à Agnès Uger (2^e en partant de la droite) en présence de Roland Ollivier (Institut du management de l'EHESP/jury). À sa gauche, Marie Desprez, qui a reçu un coup de cœur. Tous trois sont entourés par Gladys Lapasteur et Noémie Colomb (journalistes de Directions).

CATÉGORIE COOPÉRATION ET OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE



PRIX ET TROPHÉE 2016 Association La Résidence sociale, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) et la SCIC Novaedia, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) pour la Ferme des possibles. De gauche à droite: Frédéric Weber (lauréat 2015 et jury) avec Philippe Rolland (Banque populaire), Jean-Paul Galeyrand, Mehdi Nabti, Nicoleta Pitari, Mohamed Gnabaly, Ghislaine Tulpain, Jihane Benzidane, Béatrice Marquise et Mathilde Cot.



MENTION Expérimentation SIAO/Csapa en Seine-Saint-Denis. De gauche à droite: Nabil Neffati, Cindy Hamon, Florence Giancattarina, Alix Voegeli, Cyril Bertorello, Hafsia Khalbous, Éric Lemerrier.



MENTION Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Alefpa), à Lille. De gauche à droite: Philippe Henric, Alexis Rivière, Aurélie Harchy, Guillaume Logsz, Vincent Bourrez, Laurent Quilès, Véronique Morin, Xavier Canny.

CATÉGORIE GOUVERNANCE ET MANAGEMENT D'ÉQUIPE

PRIX Ehpad Simon Bénichou (Œuvre israélite de secours aux malades), à Nancy (Meurthe-et-Moselle). De gauche à droite: Dominique Villa (jury) avec Mary Anne Dolle Bignon, Emmanuelle Dietsch, Amélie Beauregard, Karine Bastien Schneider, Hervé Sierpinski, Gabriel Guide et Ghislaine Avignon.



Photos: Régis Ornan pour Direction[s]

12^e TROPHÉE

CATÉGORIE ADAPTATION DE L'OFFRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET ATTENTES DES USAGERS



MENTION Pôle Enfance de Lille Métropole (Association des paralysés de France), à Villeneuve d'Ascq (Nord). De gauche à droite: Pascal Delecour, Fanny Messien, Sylvie Fasquel et Jacky Rameaux.

PRIX Complexe médico-social Le Chardon bleu (Espoir 73), à Albertville (Savoie). De gauche à droite: Garance Betemps, Doris Mestrallet, Sylvie Bellemin, Florence Perez, Wilfried Berger, Lyderic Bouquet, Guillaume Weppé, Claudine Lerhaire (jury) et Liberata Cortese.



MENTION Dispositif Asais (association ARI), à Bordeaux. Catherine Abelos (jury) et Bernard Allemandou.

CATÉGORIE PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE

PRIX La Maison du Coudray (association Alve), à Corbell-Essonnes (Essonne). De gauche à droite: Alexia Delonges, Amaud Grand, Nathalie Gameiro-Lopez (Cesu 91), Christian Sadoul, Ghislain Perot, Véronique Fauvel et Fazia Laouari (Cesu 91).



MENTION Association Ar Roc'h, à Betton (Ille-et-Vilaine). De gauche à droite: François Delacourt, Christèle Briand, Vincent Mousselet, Lionel Deniau.



MENTION Institut médico-social Raphaël Babet (Fondation Père Favron), à Saint-Joseph (Ile de La Réunion). De gauche à droite: Marie-Thérèse Ethève, Almel Miquel, Philippe Yver, Anthony Ethève, Macklein Somes, Allison Dijoux, Maxime Pierret, M. Ethève, Samuel Hoareau, Fabrice Maillot.



1. Jean-Philippe Vinquant (DGCS) entouré par l'équipe de l'association Ar Roc'h. 2. L'équipe de l'IMS réunionnais Raphaël Babet. 3. Philippe Lemaire (SIAO 92 et membre du comité éditorial de Directions), Claudine Lemaire (jury) et Jean-Jacques Merlin (Interlogement 93). 4. Franck Panetta (Ehpad Madeleine Verdier) entouré par Jean-Claude Bernadat (formateur et membre du comité éditorial de Directions) et Michèle Bernadat. 5. L'équipe de la Ferme des possibles, lauréat 2016. 6. L'équipe de l'expérimentation SIAO/Csapa. 7. Xavier Florian (Métabole et Institut Parmentier-IRTS Paris-Ile de France), Linda Daoannary (tsa/Éditions Législatives) et Manuel Pélissier (IRTS Paris Ile-de-France et CPC du travail social). 8. Le jury du Trophée 2016 avec Claude Carnet (vice-présidente du CD71) et Dominique Decolin (Prado Bourgogne et membre du comité éditorial de Directions). 9. L'équipe de l'association Espoir 73. 10. Gladys Lepasteur (Directions) et Stéphane Déleau (jury). 11. L'équipe de la Maison du Coudray. 12. L'équipe de l'Ehpad Simon Bénichou. 13. Katy Assouline et Florence Elguiz (Directions/Éditions Législatives). 14. Myriam Lacroix, Sylvie Faye, Noémie Gillotte, Laurent Chery et Sandy Rakinski (Directions/Éditions Législatives). 15. Noémie Colomb (Directions) et Cécile Janura (avocate). 16. Martine Goujon et Sybilline Chassat-Philippe (Directions Clés).

Photos: Régis Germain pour Direction[s]

Retrouvez l'ensemble du palmarès, ainsi que le reportage vidéo présentant le lauréat du Trophée sur le site de Direction[s].